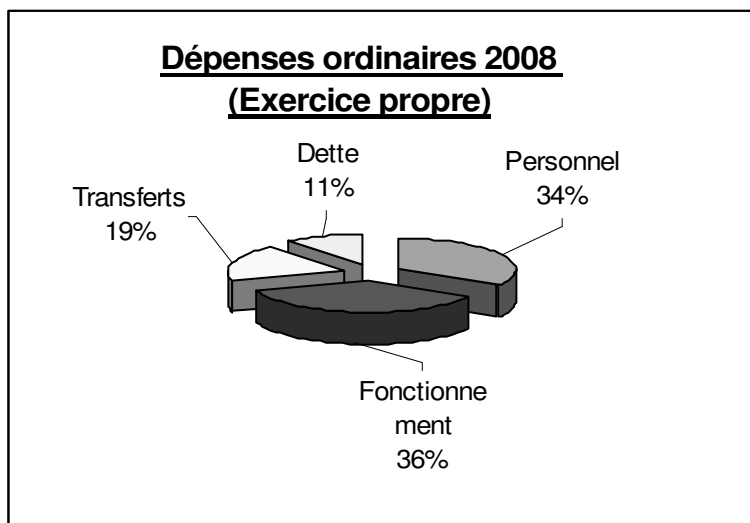


## Commune de GOUVY – Budget exercice 2008

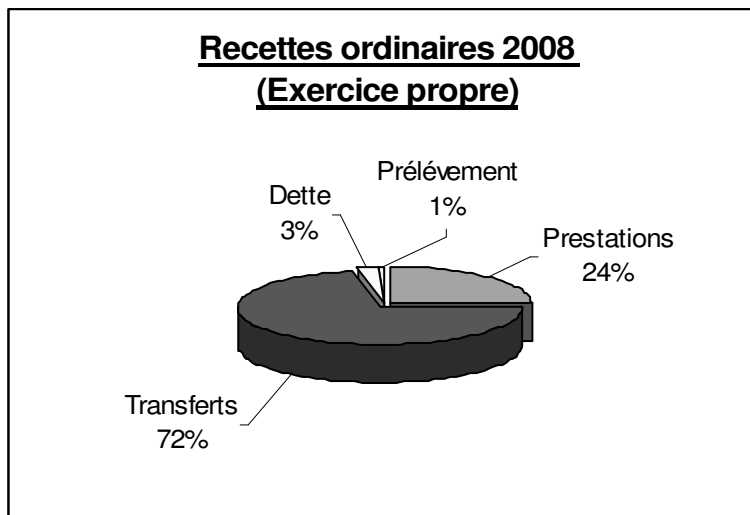
### Rapport du Collège Communal

Le budget ordinaire 2008 présente un boni global de 496.909,82 € (boni exercice propre : 21.422,03 €)

Dépenses ordinaires / Exercice propre	2008
Personnel	1.858.619,94
Fonctionnement	2.013.832,25
Transferts	1.024.463,72
Dettes	603.447,81
Total	5.500.363,72



Recettes ordinaires / Exercice propre	2008
Prestations	1.342.972,84
Transferts	4.006.889,43
Dettes	138.923,48
Prélèvements	33.000,00
Total	5.521.785,75



Le budget 2008 a été étudié d'une manière très approfondie, tant en dépenses qu'en recettes.

Les différents crédits de dépense pour le fonctionnement courant de la commune ont été prévus en tenant compte des montants réellement utilisés en 2007 (dernière modification budgétaire), et après concertation avec les différents services. De la même manière, les recettes ont été évaluées tout à fait objectivement.

### **La pression fiscale sur les ménages n'a pas été augmentée.**

Les seules modifications en matière de taxe et redevance sont :

- la création d'une taxe sur les immeubles inoccupés et ruines, ceci dans un but d'assainissement du parc immobilier, et d'augmentation de l'offre de logement sur notre territoire.
- l'adaptation des redevances au niveau des services population et urbanisme.

Le fonctionnement du service immondices coûte à la commune 325.064,48 €. La recette prévue est de 290.000 € et couvre 89 % de la dépense.

### **Dépenses de personnel :**

Elles sont établies sur base de projections tenant compte des augmentations barémiques dont bénéficiera le personnel en 2008, et d'une indexation de 2 % (conformément à la circulaire budgétaire).

Sont par ailleurs prévus :

- un poste D6 APE temps plein pour l'animation de jeunes (poste entièrement subsidié par la Région Wallonne via 8 points APE)
- un poste universitaire A1 de conseiller en aménagement du territoire (subside de 24.000 € de la Région Wallonne si mise en place d'une CCATM pour le 31/12/2008).
- un poste D7 de responsable du service travaux.
- un poste ½ temps D1 APE supplémentaire pour l'accueil extrascolaire (subsidié par la Région Wallonne via 4 points APE)
- un poste ½ temps D6 pour un(e) responsable de l'espace public numérique, à partir de juillet 2008 (subsidié à 100 % par la Région Wallonne en 2008).

Nous nous sommes efforcés de **couvrir au maximum les dépenses pour les nouveaux postes par des subsides.**

### Remarques sur quelques secteurs particuliers :

La **gestion du patrimoine communal en bon père de famille** implique un effort tant au niveau des voiries que des bâtiments et de la forêt. Les crédits nécessaires sont inscrits pour ce faire à l'ordinaire et à l'extraordinaire.

Pour **préserver le patrimoine forestier** et donc les ressources des générations futures, nous avons augmenté le crédit de dépense pour les travaux et fournitures en forêt. Par ailleurs, l'effort consenti pour les analyses de sol en faveur des particuliers et des agriculteurs est maintenu. Le total des dépenses prévues à la fonction « agriculture- forêts » (hors investissements) est égal à 38 % de la recette.

**Enseignement** : Il fait évidemment l'objet de toutes nos attentions, avec le souci d'apporter notre meilleur soutien aux réseaux non communaux pour l'accueil extrascolaire, pour la sécurisation des abords des écoles, les repas scolaires, et dans différentes problématiques...

De nouveaux postes de dépenses sont prévus pour le commerce et le tourisme, ainsi que pour le fonctionnement du conseil consultatif des aînés et la petite enfance suite à la plate-forme de concertation mise en place avec différents partenaires.

Concernant le **site internet** communal, le fait de nous positionner comme « commune pilote » implique que la Région Wallonne prend en charge les frais relatifs à la construction de ce site, ainsi que la formation de notre personnel pour sa gestion. Seules dépenses de fonctionnement : les frais de réalisation de la bannière, du logo et les recherches sur les couleurs (réalisés par une jeune artiste de Gouvy).

Le maintien dans le giron communal de la **gestion de l'eau** demande aussi des efforts budgétaires particuliers. Le budget traduit cette volonté de garder notre eau. Les travaux et équipements nécessaires sont prévus.

Une **attention particulière est apportée au soutien des différents clubs et associations de la commune** : associations sportives, sociales, culturelles, professionnelles, patriotiques, de jeunes, de seniors... Nous sommes conscients de la valeur tant humaine qu'économique du travail réalisé par les centaines de bénévoles sur notre commune. Nous avons la ferme volonté de continuer à leur accorder toute notre attention et à les soutenir au mieux. Un effort particulier sera, comme par le passé accordé à la formation des jeunes. Le budget reflète cette volonté.

Autre secteur important : l'**environnement, les économies d'énergie**.

A l'ordinaire, nous comptons étendre le bénéfice d'un **subside communal** (pour l'instant limité à l'installation de chauffe-eau solaires) **à tous les systèmes de production d'énergie passive**. Le crédit inscrit à ce poste de dépense est pratiquement doublé.

De même, à l'extraordinaire, nous prévoyons l'investissement de **panneaux photovoltaïques pour les écoles de Cherain et Bovigny**. Non seulement, cet investissement sera amorti en plus ou moins 7 ans, mais aussi, il servira d'exemple et d'instrument didactique pour les enfants scolarisés dans ces écoles. Par ailleurs, des travaux d'isolation et d'amélioration de la régulation du chauffage seront réalisés où cela s'avère nécessaire.

**Création d'un espace public numérique subsidié à 100 %**, à concurrence de 50.000 € : 25.000 € sont prévus à l'extraordinaire pour de l'investissement en matériel informatique, le solde consiste en des dépenses de personnel (voir plus haut) et de fonctionnement pour l'animation de cet espace.

Certaines politiques menées le sont suite à des concertations, à la **mise en place de différentes plates-formes rassemblant des personnes ressources** dans différentes problématiques, ainsi :

- Plate-forme « Les ados...et si on en parlait », avec autour de la Commune : directions scolaires tous réseaux, AMO, SAJ, Miroir vagabond, Maison blanche, Ligue des Familles, ACRF, J1, associations de parents...
- Plate-forme « Petite enfance » : Commune, ONE, aides familiales de Nassogne, Ligue des Familles, Bambinière, et toute personne intéressée...
- La plate-forme « Artistes », rassemble autour de la commune, le Miroir vagabond, et les artistes, toutes techniques confondues.
- Nous comptons mettre en place une plate-forme « Sport », avec des personnes ressources dans ce domaine
- Conseil consultatif des aînés

Quelques remarques particulières concernant le programme extraordinaire :

Les travaux déjà prévus et dont les études sont en cours ont été réinscrits.

Les investissements prévus au budget 2008 l'ont été dans un souci de bonne gestion, et souvent dans le but soit de préserver le patrimoine, et ainsi d'éviter des charges de réparation importantes à l'ordinaire (voirie, bâtiments,...), soit d'améliorer le service à la population (distribution d'eau, ...). D'une manière générale, les investissements prévus n'engendreront donc ni charge de fonctionnement, ni charge de personnel supplémentaire. Il convient de traiter à part l'**acquisition des bâtiments de l'OCASC** via un emprunt important. Cette opération fera l'objet d'une étude approfondie et des accords seront pris avec différents partenaires. Un plan sera établi pour limiter au maximum l'impact financier à l'ordinaire (partenariats, revente de certains blocs, mise en gestion, recherche de subsides). Dans cette attente, la charge d'emprunt est totalement couverte par les recettes de loyers.

Nous avons prévu dans le programme extraordinaire, les **équipements** à fournir **au personnel communal** pour une **efficacité maximale suite à des concertations** avec les différents services.

Attendu que les 200.000 € prévus en 2007 n'ont pas été mis en œuvre, nous avons prévu un **entretien de voiries pour un montant de 400.000 € hors plan triennal**. Pour rappel, sur les conseils du Service Technique Provincial, 200.000 sont à prévoir chaque année sur fonds propres pour éviter des dégradations trop importantes à nos infrastructures routières.

Un budget de **150.000 € est prévu pour des travaux de sécurité**, dont 50.000 € pour la sécurisation des abords des écoles de Gouvy (Sainte-Thérèse) et Limerlé. Le plan Mercure déposé n'ayant pu être retenu, nous comptons réaliser ces travaux sur fonds propres, en partie via les services communaux.

Nous prévoyons par ailleurs l'acquisition de **radars préventifs**.

A noter que les rapports réalisés par le groupe « qualité-sécurité » ont été analysés : les différents types de demandes ont été classifiés et regroupés. Sur base de ce travail, nous pouvons maintenant mesurer les différents « niveaux » d'intervention (court – moyen – long terme ou déjà réalisé; réalisation par ouvriers communaux ou par entreprise ; niveau de coût...)

Des études sont prévues pour l'**aménagement d'un lotissement à Gouvy**, et pour la **dynamisation du centre de Gouvy**.

Montant des dépenses d'investissement à l'exercice propre : 5.687.064,25 €, financés à 66 % par des emprunts, à 13 % par le fonds de réserve, et à 21 % par des subsides.

Le tableau des voies et moyens représente un descriptif tout à fait complet des investissements prévus pour 2008.

Pour le Collège communal,  
Brigitte Caprasse,  
Échevine des finances.